



## COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2016

### Compte de résultat Consolidé

KMAD	2016.06	2015.06
Chiffre d'affaires	1 615 855	2 173 102
Autres produits de l'activité	77 582	-290 804
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>1 693 437</b>	<b>1 882 298</b>
Achats	-1 359 022	-1 480 741
Autres charges externes	-128 667	-146 475
Frais de personnel	-93 209	-90 698
Impôts et taxes	-35 431	-41 128
Amortissements et provisions d'exploitation	-141 188	-87 488
Autres produits et charges d'exploitation nets	13 419	19 070
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>-1 744 098</b>	<b>-1 827 460</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>-50 661</b>	<b>54 838</b>
Cessions d'actifs		
Résultats sur instruments financiers		
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-9 007	-19 330
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>-9 007</b>	<b>-19 330</b>
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>	<b>-59 668</b>	<b>35 508</b>
Produits d'intérêts	5 107	4
Charges d'intérêts	-8 446	-6 947
Autres produits et charges financiers	1 180	7 137
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 159</b>	<b>194</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>-61 827</b>	<b>35 702</b>
Impôts sur les bénéfices	-8 634	-17 965
Impôts différés	8 998	6 560
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-61 463</b>	<b>24 297</b>
Intérêts minoritaires	-185	-183
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>-61 278</b>	<b>24 480</b>
<b>Résultat net par action en dirhams</b>		
- de base	-15,71	6,28
- dilué	-15,71	6,28
<b>Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams</b>		
- de base	-15,71	6,28
- dilué	-15,71	6,28

### Etat du résultat global consolidé

En millions de dirhams	Exercice 2016.06	Exercice 2015.06
Exercices du 1 <sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre		
Résultat de l'exercice	-61,5	24,3
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote-part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE</b>	<b>-61,5</b>	<b>24,3</b>
Dont Intérêts minoritaires	-0,2	-0,2
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>-61,3</b>	<b>24,5</b>

### Variation des capitaux propres consolidés

En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2015.12</b>	<b>390 000</b>	<b>1 604</b>	<b>1 645 945</b>	<b>127 614</b>	<b>2 165 164</b>	<b>1 973</b>	<b>2 167 137</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			127 614	-127 614	-	-	-
Dividendes versés			-159 900		-159 900		-159 900
Changement de méthodes comptables							
Part du groupe dans le résultat				-62 084	-62 084		-62 084
Autres mouvements			1 789		1 789	-178	1 611
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2015.12</b>	<b>390 000</b>	<b>1 604</b>	<b>1 615 449</b>	<b>-62 084</b>	<b>1 944 969</b>	<b>1 796</b>	<b>1 946 764</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			-62 092	62 092	-	-	-
Dividendes versés							
Changement de méthodes comptables							
Part du groupe dans le résultat				-61 278	-61 278	-185	-61 463
Autres mouvements							
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2016.06</b>	<b>390 000</b>	<b>1 604</b>	<b>1 553 356</b>	<b>-61 270</b>	<b>1 883 691</b>	<b>1 611</b>	<b>1 885 301</b>

### Etat de la situation financière

Actif (En KMAD)	06.2016	Exercice 2015
Immobilisations incorporelles	4 819	3 217
Immobilisations corporelles	1 645 884	1 727 570
Autres actifs financiers	40 098	40 125
Impôts différés actifs	122 470	17 834
<b>Actif non courant</b>	<b>1 813 271</b>	<b>1 788 746</b>
Autres actifs financiers courants	214	214
Stocks et en-cours	720 848	859 458
Créances clients	446 761	339 914
Autres débiteurs courants	347 779	261 227
Trésorerie et équivalent de trésorerie	334 488	715 384
<b>Actif courant</b>	<b>1 850 090</b>	<b>2 176 197</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 663 361</b>	<b>3 964 943</b>
Passif (En KMAD)	06.2016	Exercice 2015
Capital	390 000	390 000
Primes d'émission et de fusion	1 604	1 604
Réserves	1 553 364	1 615 449
Résultat net part du groupe	-61 278	-62 084
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>1 883 690</b>	<b>1 944 968</b>
Intérêts minoritaires	1 611	1 796
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 885 301</b>	<b>1 946 764</b>
Provisions non courantes	80 651	89 634
Avantages du personnel	87 629	84 709
Dettes financières non courantes	-	-
Impôts différés Passifs	306 816	211 178
Autres créiteurs non courants	35 062	36 387
<b>Passif non courant</b>	<b>510 158</b>	<b>421 908</b>
Provisions courantes	682	1 050
Dettes financières courantes	24 237	521 406
Dettes fournisseurs courantes	876 841	831 642
Autres créiteurs courants	366 142	242 173
<b>Passif courant</b>	<b>1 267 902</b>	<b>1 596 271</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>1 778 060</b>	<b>2 018 179</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>3 663 361</b>	<b>3 964 943</b>

### Tableau de flux de trésorerie consolidé

En KMAD	Exercice 2016.06	Exercice 2015.06
Résultat net de l'ensemble consolidé	-61 463	24 297
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	80 562	90 731
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		
<b>Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	19 099	115 028
Elim. de la charge (produit) d'impôt	-364	11 405
<b>Elim. du coût de l'endettement financier net</b>	<b>8 446</b>	<b>6 947</b>
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	27 181	133 380
Incidence de la variation du BFR	112 494	-125 052
Impôts différés	-	-
<b>Impôts payés</b>	<b>-8 634</b>	<b>-17 965</b>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	131 041	-9 637
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 909	-5 081
Variation des autres actifs financiers	27	33
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
<b>Intérêts financiers versés</b>	<b>-8 446</b>	<b>-6 947</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-15 328	-11 995
Remboursement de dettes résultant de contrats loc-fin.	-12 348	-11 776
Dividendes payés aux actionnaires de la mère		-159 900
Variation des comptes courants associés	560	160 460
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-11 788</b>	<b>-11 216</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>103 925</b>	<b>-32 848</b>
Trésorerie d'ouverture	219 192	316 870
Trésorerie de clôture	323 117	284 022
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>103 925</b>	<b>-32 848</b>



# COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2016

## RESUME DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

### 1. Référentiel comptable retenu :

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 30 Juin 2016 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrites ci-après.

### 2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

### 3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants. Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

### 4. Principes et périmètre de consolidation

#### 4.1 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- (a) il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement;
- (b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- (c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes semestriels arrêtés au 30 Juin 2016.

#### 4.2 Périmètre de consolidation

	30 Juin 2016			31 Décembre 2015		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

### 5. Principales règles et méthodes comptables :

#### 5.1 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

#### 5.2 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### 5.3 Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- Le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19R

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

#### 5.4 Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

- a) la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;
- b) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et

- au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

#### 5.5 Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

### 6. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2016

	30 Juin 2016			31 Décembre 2015		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

**EY** Building a better WORKING WORLD  
ERNST & YOUNG et Associés  
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20050 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**SONASID S.A.**  
Route nationale n° 2  
El Aaroui - BP 551  
Nador

**PRICEWATERHOUSECOOPERS**  
Price Waterhouse  
101, Bd Hassan Al Khadra  
20100 Casablanca - Maroc

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE DU GROUPE SONASID AU 30 JUIN 2016**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés de la société SONASID S.A. et de sa filiale (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'un résumé de notes annexes les plus significatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.885.301 compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 61.463.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire de l'état de la situation financière consolidé, du compte de résultat consolidé ainsi que de la sélection de notes annexes les plus significatives, ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID S.A. et de sa filiale (Groupe Sonasid) arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 28 septembre 2016

**Hicham Djouri**  
Associé

**Les Commissaires aux Comptes**

**Mohamed Haddou-Bouazza**  
Associé  
Price Waterhouse  
101, Bd Hassan Al Khadra - 20100 Casablanca  
Tél. : 0522 779 000 / 0522 584 042  
Fax : 0522 881 136 / 0522 213 881  
IF: 01031190-RC: 34633-CNH8: 181863